



## Traité Baba Metsia

### Michna 5 - Chapitre 2

אָף הַשְּׁמָלָה הֵיטָה בְּכָל־כָּל אֵלוֹ,  
וְלָמָּה יִצָּאת?  
לְהַקִּישׁ אֵלֶיהָ:  
אֲלֹא מָה הַשְּׁמָלָה מִיְחֻדָּת,  
נְשִׂישׁ בָּהּ סִימָנִין וְיֵשׁ לָהּ תּוֹבָעִין,  
וְאִם כָּל דְּבַר נְשִׂישׁ בּוֹ סִימָנִין וְיֵשׁ לוֹ תּוֹבָעִין,  
חֵיב לְהַכְרִיז.

Même la « Tunique » était incluse parmi « tous ceux-là » ! Pourquoi donc a-t-elle été isolée (par le verset) ? Pour qu'elle fasse office de référence ! [En d'autres termes], pour te dire que, de la même manière qu'une tunique – qui a ceci de spécifique qu'elle possède un signe distinctif et qu'elle appartient à quelqu'un qui la réclamera (certainement s'il la perd) – [doit être publiée par celui qui la trouve], ainsi toute chose qui possède un signe distinctif et qui appartient à quelqu'un qui est susceptible de la réclamer, doit être publiée [par celui qui la trouve].



### Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)